

Une fertilisation azotée réduite mais nécessaire

Bien que réduite, elle est nécessaire pour assurer un seuil de productivité suffisant de la CIVE. Il est généralement conseillé d'apporter entre 80 et 120 unités d'azote selon la séquence de culture et les fournitures du sol. Le **digestat** de méthanisation peut être une source d'apport.

La recherche de la date optimale de récolte

Dans le cas d'une CIVE d'hiver, le seigle est habituellement **ensilé entre mi-avril et mi-mai** de manière à ne pas pénaliser la culture principale suivante. L'ensilage peut s'étendre jusqu'en juin pour un seigle en culture principale, l'objectif étant de **maximiser la production de biomasse** (date optimale entre rendement et teneur à 30% de matière sèche).



La **fauche directe** est utilisée lorsque la teneur en matière sèche est proche de 30%, mais peut être précédée par un **préfanage** si celle-ci est trop faible. Il est important d'adapter la durée de ce préfanage à la **teneur en matière sèche** et aux conditions climatiques (températures, vent, ensoleillement).

Une teneur en matière sèche trop élevée de l'ensilage peut rendre difficile son **tassement** et donc sa bonne **conservation**. Si cette teneur est trop faible, une importante production de **jus de silo** peut avoir lieu, engendrant des **pertes de pouvoir méthanogène**.

La gamme de seigles hybrides méthanisation de KWS



KWS PROGAS



KWS ALLOCATOR



KWS TUTOR



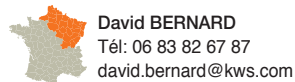
KWS ROTOR

Variétés populations également disponibles : VITALLO, D. RUBIN

Vos interlocuteurs par région :



Pierre-Charles DURU
Tél: 06 83 82 67 83
pierre-charles.duru@kws.com



David BERNARD
Tél: 06 83 82 67 87
david.bernard@kws.com



Baptiste ALLAIRE
Tél : 06 83 82 67 77
baptiste.allaire@kws.com

KWS Momont SAS - 7 rue de Martinval - 59246 MONS-EN-PEVELE - Tél: 03 20 59 20 11 - Fax: 03 20 59 67 71 - www.kws.fr

Réussir la culture du seigle à vocation énergétique.

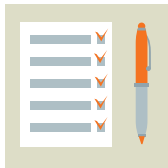
KWS
ENERGY

www.kws.fr

SEMER L'AVENIR
DEPUIS 1856



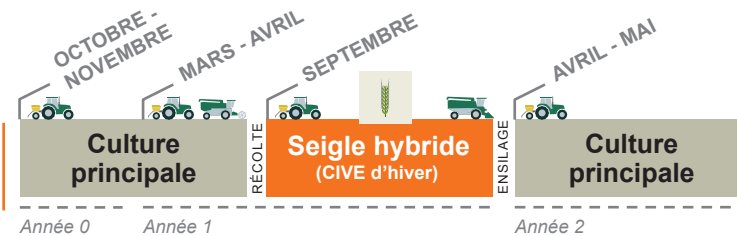
La culture intermédiaire à privilégier



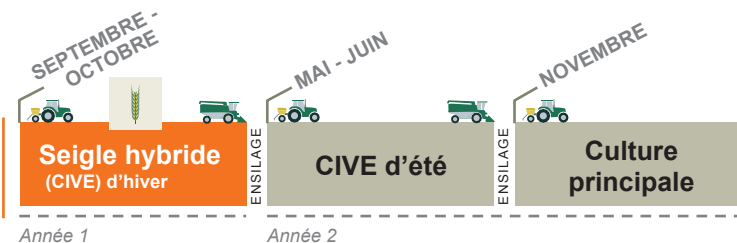
Le seigle destiné à la méthanisation est généralement cultivé comme **culture intermédiaire (CIVE)**, mais il peut l'être comme culture principale si une CIVE d'été est implantée par la suite. Dans ce cas, le volume brut entrant dans le méthaniseur est limité à 15%*, alors que **son incorporation n'est pas plafonnée pour la CIVE**.

* Décret n° 2016-929 du 7 juillet 2016 pris pour l'application de l'article L. 541-39 du code de l'environnement

Hypothèse 1



Hypothèse 2



Intérêts des seigles pour la culture en CIVE d'hiver

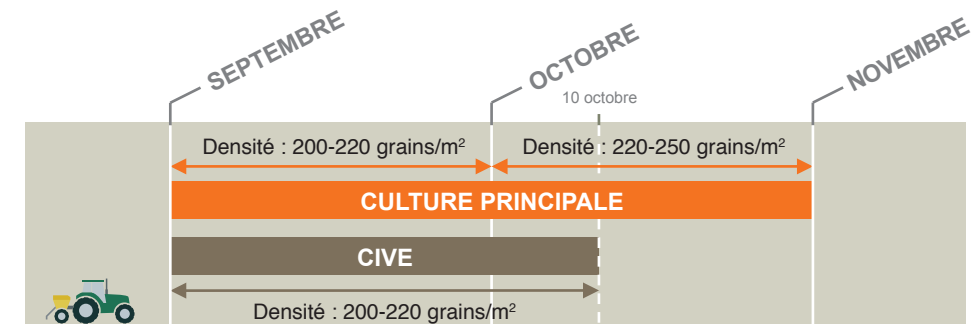
- Forte productivité en biomasse permettant de maximiser le rendement méthanogène (production de méthane à l'hectare).
- Développement rapide à la sortie de l'hiver pour limiter l'impact sur la culture suivante.
- Très bonne tolérance au gel, aux maladies et aux viroses et à la sécheresse.
- Faible demande en intrants par rapport aux autres cultures grandissant un intérêt économique.



Une implantation à adapter

Elle se fait **au plus tard début octobre** pour profiter pleinement du potentiel de la culture. Le **semis direct** ou les **techniques culturales simplifiées** sont à privilégier afin de contenir les charges de mécanisation et d'améliorer la rentabilité de la culture. La **préparation du lit de semences** doit être soignée pour garantir une levée homogène. La profondeur de semis est de **1 à 2 cm**.

La **densité de semis** est à adapter suivant le type de culture (principale ou intermédiaire), la période de semis et le contexte pédoclimatique du lieu d'implantation.



Une protection et un régulateur à appliquer si besoin

Le seigle est **peu sensible aux maladies et aux viroses**. En général, il ne nécessite pas de traitement fongicide et insecticide pour la méthanisation.

Son **fort pouvoir couvrant** lui permet de concurrencer les adventices. Un désherbage n'est pas obligatoirement nécessaire en sortie d'hiver, en raison d'une récolte immature des plantes et d'une moindre montée à graine des adventices. En revanche, il conviendra de garder un **sol propre à l'implantation**, notamment en cas de semis simplifié, afin de garantir un bon développement du seigle sur la parcelle.

L'utilisation d'un **hélicide** est habituellement recommandée pour le seigle, car il est très appétant pour les limaces.

Un **régulateur** peut être nécessaire, particulièrement sur les seigles populations (talles plus fines et plus hautes), pour limiter le risque de verse. Les **seigles hybrides** sont d'ordinaire considérés comme **moins sensibles**.

